

DEPARTEMENT DU NORD  
CCAS de SEBOURG

DELIBERATION N° 01.10/2024

-=-=-=-=-

L'an deux mille vingt-quatre, le NEUF OCTOBRE 2024 à 18h30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Commune de SEBOURG, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno CELLIER, Président.

-=-=-=-=-

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation du Conseil d'Administration : 03/10/2024

-=-=-=-=-

PRESENTES : Bruno CELLIER - Martine BAURIN - Christiane DENORME - Claudie DURIEUX - Jeannine FLAMENT - Dominique BUSSIGNIES - Thomas HALLUIN - Florence LIENARD - Nathalie AUGAIT – Anne Marie WALLEZ -

Absent.e.s – excusé.e.s – procuration :

Brigitte HARLAUX qui a donné procuration à Martine BAURIN

Catherine TONDREAU qui a donné procuration à Dominique BUSSIGNIES

Martine BASSEZ qui a donné procuration à Anne Marie WALLEZ

Absent.e.s-excuse.e.s : Marcel PATOU

Absent.e.s : Sylvie GUILLEMIN

Secrétaire de séance : T. HALLUIN

**OBJET : Approbation du PV de la séance 22/05/2024**

Après lecture, les membres valident, à l'unanimité, le Procès-verbal de la séance du 22/05/2024.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Publié sur le site Internet le 11.10.2024  
Envoyé et reçu au contrôle de légalité le  
11.10.2024 Numéro unique de  
télétransmission ID 059-265905596-  
20241009-241011\_D1345SD-DE

Le Secrétaire,  
Thomas Halluin



Le Président,  
Bruno CELLIER